

Mémoire à ÉES

16 novembre 2015

De la nécessaire transition vers des énergies vertes (sans carbone)

Introduction

Qui sommes nous ?

La Présentation est une communauté agricole dynamique avec une population de 2500. Nous sommes situé au nord de Saint-Hyacinthe. Pour y accéder, on prend la sortie #123 de l'autoroute 20. La paroisse a débuté en 1806; notre église paroissiale, bâtie en 1818, a été déclaré un édifice historique.

Le comité **Non Schiste La Présentation** est composé de 7 membres actifs + les personnes qui ont participé aux deux manifestations devant le puits de gaz de schiste situé dans notre municipalité. Notre comité a été mis sur pied en 2011 peu de temps après que nous ayons appris que le puits de Gastem et de son partenaire Canbriam Energy (situé en face du 1347 Rang Salvail) avait des fuites importantes. Ces fuites ont fait partie d'un reportage de l'émission «Découverte» de la SRC.

Depuis notre fondation, en avril 2011, nous avons fait deux manifestations devant le puits; nous avons tenté, sans succès, de connaître la nature et la quantité de produits qui fuyait de ce puits. Nous avons également tenté de connaître la direction de la partie horizontale du puits fracturé. Encore une fois, la loi d'accès à l'information nous a dit que nous ne pouvions pas connaître cette information parce qu'une «tierce partie s'y opposait»; en autres mots les gazières ne voulaient pas que les présentationnois soient au courant des produits chimiques qui contaminent le sol, l'air et la chaîne alimentaire de notre municipalité depuis 5 ans. À l'été 2011, la compagnie a tenté de colmater la fuite; quant aux résultats de cette tentative, nous nous sommes heurtés, encore une fois, à un mur de silence.

Des membres de notre comité ont parcouru la paroisse pour faire signer le document «**Vous n'entrerez pas chez nous**». En chiffres ronds, c'est 70% de la population qui ont dit aux gazières que nous ne voulions rien savoir! Ces documents, comme ceux des autres comités locaux ont été déposé à l'Assemblée Nationale.

Comme moyen de sensibilisation de notre population à la problématique des hydrocarbures, nous publions un article mensuellement sur ce sujet dans le journal municipal depuis mai 2011.

Rédaction;
Gérard Montpetit

Première observation

Quel est le but de cet ÉES?

J'ai participé au Bape de 2010 (# 273) avec le CCCPEM (comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain) avant la création de notre comité locale, à l'ÉES dirigé par l'Institut du Nouveau Monde en 2011 et au Bape de 2014 (# 307). Il ne faut pas oublier une étude très semblable à celle-ci; la commission sur les enjeux énergétiques de 2013. De plus, cela n'inclut pas des études qui se sont passées en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Et chacune de ces études démontraient que l'acceptabilité sociale n'y était pas ... ce qui a été confirmé par la campagne «**Vous n'entrerez pas chez nous**».

Chacune de ces études coûte plusieurs millions de dollars. Pendant ce temps, on coupe les services en santé et en éducation au nom du principe de l'austérité budgétaire! Mais le gouvernement a de l'argent pour ces études redondantes! Pourquoi?

2 Bapes.+ 2 ÉES + la commission sur les enjeux énergétiques! Des études; une bien faite, c'est excellent! Mais en matière d'études trop, c'est comme pas assez! Alors, pourquoi cette autre ÉES??? Est-ce pour faire semblant de consulter la population? Ou est-ce pour inventer un pseudo-consensus social? Un pseudo-consensus social qui ferait le pari que les citoyens vont se fatiguer de parler haut et fort? Que les préoccupations du boulot, de la famille et d'un vie normale vont occasionner une lassitude chez les militants? Et que l'industrie des énergie fossiles, qui a des ressources humaines et surtout financières pourra présenter son «pseudo-consensus» après l'épuisement de l'opposition citoyenne?

Cette interprétation est d'autant plus plausible que le ministre des ressources naturelles, M Arcand, a dit; «... **Le ministre Pierre Arcand juge qu'il est tout à fait cohérent de lancer le Québec sur la voie de l'exploitation de pétrole et de gaz tout s'engageant à lutter contre les changements climatiques. Il a d'ailleurs promis lundi qu'une loi sur les hydrocarbures sera présentée au cours des prochains mois pour encadrer la filière, qui serait sur le point de lancer des projets d'exploitation...**» (Le Devoir, 10 nov. 2015 lors du congrès annuel de l'APGQ).

Suite à cette phrase du ministre, je repose la question; Quel est le but de cette étude???

Certes, je suis un enseignant à la retraite. Donc, contrairement aux autres membres de notre comité,(et de la population en général) je peux me payer le luxe de m'opposer, en leur nom, à cette N ième tentative de faire passer le message de l'industrie des énergies fossiles. Et d'écrire notre pensée! J'ai commencé la lutte aux gaz de schiste à l'été 2010 Au cour de ces

5 longues années, j'ai acquis autant de connaissances que si je m'étais inscrit à un doctorat; malheureusement je n'aurai pas de diplôme!

deuxième observation

Encore la tactique du «rush,rush,rush!»

En 2010, les délais du Bape étaient tellement courts que le document de présentation était truffé d'erreurs; l'Aqlpa en dénombrait plus de cinquante! Et comme le l'ai noté dans le mémoire du CCCPEM, si un élève m'aurait remis un travail aussi mal bâclé, je l'aurais fait «poché» avec des commentaires en rouge bien sentis! Le mandat du Bape #273 a été signé au début septembre; le rapport devait être remis à la fin février 2011. Comment concilier une recherche sérieuse d'un phénomène nouveau et complexe comme le gaz de schiste et cette hâte frénétique d'accoucher d'un rapport qui devrait être sérieux????

Des 64 études de la présente ÉES, 18 ne sont pas terminées. À la présentation du 3 novembre, les présentateurs en savaient très peu sur certaines de ces études tellement le «vite,vite,vite» était omniprésent. La présentation du 3 nov. c'est la preuve que c'est du travail bâclé, entaché d'une méthodologie plus que douteuse.

Si cette ÉES était sérieuse et complète, une «première étude» aurait dû être présente, mais «par hasard», elle est absente. Le titre de cette étude manquante devrait être; «Devrait-on exploiter les hydrocarbures du sous-sol québécois compte-tenu des impacts sociaux, économiques et environnementaux?»

Si cette commission est vraiment intéressée par ce qu'un citoyen impliqué comme moi veut dire, je vous invite à lire les quelque cinquante textes sur mon site du Huffington Post à l'adresse

<http://quebec.huffingtonpost.ca/././gerard-montpetit/>

et si vous voulez connaître la position de citoyens éclairés et bien articulés, vous devrez lire les textes du comité réplique au «<http://replique.rvhq.ca>» .

Malheureusement, vu le «vite,vite,vite» de cette commission, je devrai, moi aussi, tourner les coins ronds. Avec mes autres activités et mes obligations familiales, je n'ai que l'équivalent de 2 journées pour rédiger ce mémoire. Alors, malgré mon amour des textes bien faits, je n'aurai pas le temps de relire et de le polir pour avoir des phrases bien dites, éviter certaines fautes d'orthographe et il n'y aura pas (ou peu) de toutes les références de bas de page que je met habituellement pour appuyer mes dires. C'est le prix à payer pour être capable de participer à cette commission, compte tenu des délais trop courts.

Car l'opinion des citoyens ne peut pas se payer le luxe de la «politique de la chaise vide»; les pétrolières n'attendent que ça pour faire adopter leur projet digne du 19^e siècle. Alors malgré la politique du «vite, vite, vite» du gouvernement et de cette commission, je vais jouer le jeu... même si je devrai faire des compromis sur la qualité de la langue et de ma présentation.

Une mise en garde, aux groupes qui veulent mousser l'industrie de hydrocarbures, s'impose;

on ne peut pas faire taire les intérêts et les préoccupations des citoyens par des manœuvres douteuses. À preuve; les fonctionnaires du MDDELCC ont approuvé machinalement le déversement de 8 milliards de litres d'eaux usées. Mais cette crise médiatique a mis à jour les 45 000 autres déversements et surverses! Les gouvernants ont reçu toute une baffes des citoyens indignés, et des médias sociaux à cause de leur laxisme environnemental chronique.

À cette commission, je dis; de grâce, du sérieux! Car une politique bâclée en matière d'hydrocarbures amènera une réaction tout aussi viscérale que celle que nous voyons présentement face au déversement des égouts de Montréal. Ou la dégelée que les citoyens ont infligé à l'APGQ (Ass. Pétrolière et Gazière du Qc.) lors de sa séance d'information du 28 septembre 2010 à Saint-Hyacinthe. Des «Titanic» comme l'industrie des hydrocarbures frappent parfois des icebergs...

Pour avoir une légitimité, cette étude (tout comme les 4 autres qui l'ont précédées) doit reposer sur une méthodologie solide et inattaquable. Sinon, c'est de la prostitution intellectuelle. Puis-je vous rappeler que la 2e définition du verbe «prostituer», c'est «avilir par intérêt»!(dictionnaire du français plus, ed 1987, page 1347)

Troisième observation

une caricature de la démocratie

Pour faire taire la vérité au sujet des changements climatiques, il y a 3 tactiques que les pétrolières (et leurs complices) peuvent utiliser dans une caricature de la démocratie;

- 1) **Le silence.** Faire taire les politiciens et les scientifiques qui disent la vérité; «an inconvenient Truth»(comme dirait AL Gore) qui est une mauvaise nouvelle pour les profits des pollueurs. Ce fut la tactique du Gouvernement Harper: Depuis sa défaite électorale, on sent un vent de changements.
- 2) **Le déni,** par des «think tanks» qui font du «junk science» comme le Heartland Institute et le ALEX (American legislative exchange council) . Ce fut la tactique des cigarettiers et maintenant des pétrolières . Lire le lien publié du 13 nov.

[It's Not Just What #ExxonKnew, It's What #ExxonDid Next to Fund Attacks on Climate Science](#)

Posted: 13 Nov 2015

- 3) «**information overload**»; on inonde la population et les médias avec des montagnes d'informations. Découvrir la vérité devient aussi difficile que de trouver une aiguille dans une meule de foin. C'est la tactique du gouvernement du Québec qui utilise une multitude de Bapes, d'une commission des enjeux énergétiques et d'ÉES redondants sans oublier le PL56.(PL56 =voir texte plus loin)

Les 5 années que j'ai consacré à combattre les gaz de schiste et les hydrocarbures m'ont enseigné qu'en matière de démocratie et de transparence , il faut se méfier du non-dit et de choses qui passent sous le radar médiatique. On pourrait appeler ça le «fine print» du contrat sociale. Voici quelques exemples qui font foi de ce déficit démocratique;

En premier lieu, la Commission Charbonneau et l'escouade Upac nous ont mis au parfum de certaines pratiques douteuses en matière de financement des partis politiques et ce que

l'émission «Enquête» a appelé «les élections clés en main». La collusion et la corruption passerait par une proximité incestueuse entre certains politiciens et certains grands entrepreneurs.

Le mouvement «Occupy Wall Street» et d'autres sources nous rappelaient que un pour cent (1%) de la population possède 50% des biens de la planète.

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/international/20140120trib000810501/les-85-plus-riches-du-monde-possedent-autant-que-les-35-milliards-les-plus-pauvres.html> . Ces personnes font du lobbying pour défendre leurs intérêts; ils peuvent facilement rencontrer un élu pour promouvoir l'intérêt de leur entreprise. Mais un citoyen comme moi et qui fait partie de la «minorité» des 99% de la population, aura beaucoup de difficultés pour rencontrer un ministre pour faire valoir, à titre d'exemple, les énergies vertes ou la nécessité de protéger les sources d'eau potable.... Sauf peut-être en campagne électorale. Alors comme dans la chanson de Félix Leclerc, «*La veille des élections, il t'appelait fiston, mais le lendemain comme de raison, il ne se rappelait plus de ton nom...*»

Chaleur Terminals a 2 lobbyistes, TransCanada Pipelines en a 28, et l'APGQ plus de 50. Et puis, en pleine campagne électorale fédérale, « on nous apprend que le co-président de la campagne de Justin Trudeau a «... écrit un courriel aux responsables du projet de l'oléoduc Énergie Est afin de les conseiller sur les ficelles qu'ils devraient tirer auprès du nouveau gouvernement à Ottawa, qui pourrait bien être libéral...» (Le Devoir, 14 oct 2015) On peut se demander pourquoi un «bénévole» aussi haut placé dans la hiérarchie du PLC a gratuitement donné ses conseils aux dirigeants de TransCanada Pipelines!

La saga du règlement pour la protection de l'eau potable (RPEP) est un exemple où on voit que le ministère de l'environnement est plus soucieux de l'opinion de lobbyistes pétroliers que des intérêts des citoyens. Entre Noël et le jour de l'an 2011, le ministre Arcand a proposé un RPEP qui ignorait totalement la question de la contamination de l'eau par la fracturation hydraulique provenant sous la nappe phréatique et proposait des distances séparatrices insuffisantes pour un forage. En 2013, le ministre péquiste Y.F. Blanchet fait presque un copier/coller du projet inacceptable du précédent gouvernement.

À l'été 2014, la troisième mouture du Règlement pour la protection de l'eau potable par le ministre Heurtel du supposé ministère de l'Environnement est un échec total. Pour un forage pétrolier ou gazier, ce RPEP exige des distances séparatrices de seulement 500 mètres d'une source d'eau potable et de seulement 400 mètres sous une nappe phréatique; c'est exactement ce qu'il faut pour permettre et encourager l'exploitation des énergies fossiles de la Gaspésie et d'Anticosti. Pour contrer ce manquement flagrant à son mandat de sauvegarder la qualité de l'eau nécessaire à la santé des citoyens, quelque 300 municipalités, représentant plus d'un million de citoyens, ont exigé le droit de se doter d'un règlement municipal «amélioré» qui imposerait une distance séparatrice adéquate pour protéger efficacement les sources d'eau.

Curieux! Le 12 septembre dernier, devant cette fronde du monde municipal qui requiert du sérieux de ce Ministère, les représentants du MDDELCC ont refusé de débattre avec les experts indépendants qui travaillent bénévolement pour les municipalités, et ce, en présence des élus qui réclament un RPEP efficace, c'est-à-dire protégeant réellement les sources d'eau potable. Est-ce qu'ils refusent, également, de rencontrer les 28 lobbyistes de TransCanada qui sont «... inscrits au registre québécois...»?

Comme autre moyen de museler la démocratie, il y a les poursuites -bâillons, ou SLAPP (strategic lawsuits against public participation). Je n'ai pas compris pourquoi la poursuite de 1,5M\$ par Gastem contre la micro-municipalité de Ristigouche-Est n'a pas été déclarée poursuite -bâillon!

Parlant de lobbyistes, les gouvemants qui ne veulent pas entendre la voix des citoyens, ont plusieurs moyens pour diluer le message démocratique. Il y en a un présentement sur la table; c'est le PL (projet de loi) 56. Ce projet de loi propose que les OSBL (organismes sans but lucratif) soit mis sur le même pied que les grosses compagnies. La personne bénévole qui représente un organisme communautaire sera traité sur le même pied que le représentant de TransCanada qui fait la promotion de son projet de pipeline de 12 milliards.

Prenons mon cas. Si je comprend bien le PL56, chaque fois que je ferai une représentation à un élu, il faudra que je fasse un rapport détaillé pour chaque élu + chaque membre de mes comités sans oublier de préciser l'objet de ma requête. En 2015, j'ai rédigé, à date, environ 50 textes que j'ai fait parvenir aux médias ainsi qu'aux 128 députés de l'Assemblée Nationale. Donc pour chacun de ces textes, je devrai, s'il est adopté tel quel, faire un rapport détaillé pour chacun des 128 députés et nommer les membres des comités où je travaille, soit le CCCPEM (12 membres du CA), les membres de Non-Schiste La Présentation (7 membres) les personnes du CBV Salvail (12 membres du CA), les membres du comité environnement de l'AREQ (8 personnes) sans oublier les membres du comité Réplique (21 personnes); quant au RVHQ, devrai-je également nommer les membres de ses 131 comités???. Remplir toute cette paperasse exigera une secrétaire à plein temps. Et les élus devront également remplir un rapport pour chacun de mes textes.

Voilà un bel exemple de pseudo transparence et de pseudo démocratie. Les vrais lobbyistes, ceux qui peuvent payer un somptueux dîner gastronomique aux élus sur le yacht «Touch» y seront cachés. Dans cette avalanche de documents publics, les débusquer sera aussi difficile que de trouver une aiguille dans une meule de foin

Un autre accroc aux valeurs de la démocratie et de la volonté populaire, ce sont les ISDS (investors, state dispute settlement) que l'on retrouve dans certains accords commerciaux internationaux, comme l'Aléna, l'accord TransPacifique et celui avec l'union Européenne. Pour comprendre cette enjeu, je fais un copier/coller de mon texte du 5 octobre dernier ainsi que la référence à l'émission Backlight de la Télévision Néerlandaise <http://tegenlicht.vpro.nl/afleveringen/2015-2016/ttip.html> qui donne la poursuite de Lone Pine Resources comme un exemple d'un déni de démocratie. Dans son émission de 50 minutes, Backlight visite le puits de Saint Denis situé à 2 km de chez moi. Ces ISDS sont l'équivalent de poursuites bâillons dont l'objectif est d'intimider les gouvernements avec des poursuites dont le montant est dévastateur. Voici mon texte :

Démocratie à vendre

Depuis une semaine, on voit les agriculteurs manifester leur crainte de perdre la gestion de l'offre dans le cadre de la signature de l'accord sur le Partenariat transpacifique. Dans les faits, il s'agit de beaucoup plus que ça. Tout comme dans la poursuite de 250 M\$ de la compagnie Lone Pine Resources, les mécanismes de règlement des différends entre

investisseurs et États [ISDS] donnent à des investisseurs étrangers un droit de veto sur toute loi promulguée par un gouvernement élu et légitime qui veut protéger les intérêts de ses citoyens.

Souvenons-nous. En juin 2011, le gouvernement Charest a voté la loi 18 qui interdisait le forage dans le lit du Saint-Laurent. Un des *claims* de Lone Pine était situé dans le fleuve à l'est de Trois-Rivières. Cette compagnie poursuit le Canada (une province n'a pas droit de parole à l'Aléna) en vertu du chapitre 11 de l'Aléna en invoquant qu'elle aurait possiblement pu retirer 250 M\$ si elle avait découvert une quantité de gaz commercialement exploitable, si elle avait investi dans un forage, si le prix du gaz était élevé (et une demi-douzaine d'autres « si »). La logique de Lone Pine, c'est d'acheter un billet de loterie d'un dollar et ensuite de réclamer le gros lot de 250 M\$ sans aucun effort de sa part! Pourtant, le gouvernement Charest était très favorable à l'exploitation du gaz de schiste, mais il a répondu de façon minimale à la logique scientifique et à l'absence de consensus social en interdisant le forage dans le lit du fleuve.

Pour Lone Pine, la protection de la santé et de la sécurité des citoyens et le respect des intérêts économiques d'une population et de la volonté populaire, défendus par un gouvernement élu, ne sont qu'un « caprice arbitraire ».

Le 4 octobre, l'émission *Backlight* de la télévision néerlandaise VPRO a traité des clauses de protection des investisseurs.ⁱ [1] Selon le professeur Van Harten, de la Osgoode Law School, cité dans cette émission, le Canada est le pays industrialisé qui **a le plus abdiqué sa souveraineté** dans ce genre de clauses. Depuis 20 ans, le Canada serait le plus exposé à des poursuites bâillons comme celle de Lone Pine Resources. Nous aurions également l'honneur peu enviable d'être parmi les pays les plus poursuivis parce que nos dirigeants n'ont pas mis leurs culottes avant de signer.

Le commerce est une chose souhaitable, mais pas au prix d'un renoncement à des valeurs fondamentales. L'économiste Ha-Joon Chang fait le parallèle avec un argument économique largement utilisé au 19^e siècle : l'abolition de l'esclavage était jugé économiquement irréaliste. La démocratie et le droit, fondés sur les valeurs humanistes, n'ont pas de prix : ce sont plutôt ces principes qui confèrent une valeur à tout. Les bases légales de la poursuite de Lone Pine Resources sont aussi incompatibles avec les principes d'une société démocratique que l'esclavage.

En cette période électorale, le gouvernement de M. Harper vient d'annoncer la conclusion d'un accord de libre-échange entre douze pays de la zone du Pacifique. Ce n'est pas l'accord de libre-échange qu'il faut rejeter. Ce sont les clauses de protection des investisseurs qui sonnent le glas de nos institutions démocratiques. Tout avocat vous le dira : dans un contrat, il faut toujours lire ce qui est écrit en petits caractères si on ne veut pas se faire avoir. Dans sa conférence de presse de cet avant-midi, M. Harper a affirmé que la Canada entre dans cet accord «...sous ses propres conditions...».ⁱⁱ

Les conditions fixées par le Canada? Ou celles des investisseurs étrangers? Malgré ses défauts, notre démocratie ne doit pas être vendue à des intérêts étrangers.

Gérard Montpetit
La Présentation, QC

Le 5 octobre 2015

[1] <http://tegenlicht.vpro.nl/afleveringen/2015-2016/ttip.html>

[2] RDI, conférence de presse de M. Harper, 5 octobre vers 10h30.

Abraham Lincoln a défini la démocratie comme «Le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple» . Avec les exemples que je viens de donner, est-ce que nous sommes en face d'une caricature de la démocratie où le bon peuple va voter à tous les 4 ans, mais où les règles du jeu; c'est-à-dire les «vrais affaires» sont déterminés derrière des portes closes? Et pour des raisons qui ne sont pas transparentes!

Quatrième observation

Produire notre pétrole ou dépenser 13 milliards pour de l'énergie acheté ailleurs.

Produire ou importer ses hydrocarbures Le Devoir

C'est la justification que l'on donne pour exploiter le pétrole d'Anticosti, de la Gaspésie et de Old Harry. Il y a un soupçon de vrai dans cette affirmation.... pourvu que l'on pense avec une façon de penser du siècle dernier. Cependant , si on regarde vers l'avenir, il faut avoir la sagesse d'évoluer vers les énergies vertes de l'avenir. Avec ces énergies, nous n'avons plus besoin d'acheter du pétrole ou du gaz d'ailleurs. Et tant mieux pour la balance des paiements. Permettez moi de copier/coller ce texte qui relate une histoire de famille et qui s'intitule «La sagesse d'évoluer»

ⁱ <http://tegenlicht.vpro.nl/afleveringen/2015-2016/ttip.html>

ⁱⁱ RDI, conférence de presse de M. Harper, 5 octobre vers 10h30.

La sagesse d'évoluer

Malgré le rapport du BAPE, le lobby du pétrole continue d'essayer de convaincre la population et le gouvernement d'investir temps et argent dans les infrastructures d'une technologie dépassée; c'est vrai non seulement au Québec, mais au Canada et dans le monde. Entre autres, la Régie de l'énergie croit que l'oléoduc de TransCanada Est est souhaitable. [1] Au lieu de s'accrocher au passé, pourquoi ne pas investir immédiatement dans les technologies vertes de l'avenir?

Ce débat autour de l'oléoduc TransCanada Est me rappelle une histoire de famille. Dans les années 50, tous les agriculteurs récoltaient les céréales à l'aide de 2 machines; la lieuse qui laissait les gerbes sur le champ quelques jours avant d'être passées à la batteuse stationnaire pour séparer les grains de la paille. Avec la mise en «stook», cette double opération représentait un travail long et pénible pour le cultivateur de l'époque.

En 1951, mon père a acheté une moissonneuse batteuse qu'on appelait une "combine". C'était nouveau, révolutionnaire... et très contesté dans le monde agricole de l'époque. Le meunier du village affirmait haut et fort que le grain récolté avec une «combine» était difficile à moudre, qu'il moisissait et rendait les animaux malades. Mon père avait beau expliquer que le grain était de la même qualité pourvu qu'on le laisse mûrir sur pied une dizaine de jours de plus pour remplacer le mûrissement sur les gerbes. Parce qu'ils étaient ancrés dans une mentalité passiste, le meunier et certains agriculteurs ne voulaient rien comprendre!

Deux ans plus tard, quand mon grand-père et mon oncle ont eu besoin de renouveler leur équipement, mon père leur a suggéré d'acheter une moissonneuse batteuse, en vantant la réduction d'environ 70% d'un travail long, fastidieux et éreintant. Cependant, le vendeur de machinerie a fait une campagne de tordage de bras épique pour lui vendre une batteuse stationnaire. Mon grand père a finalement eu la sagesse d'opter pour la machine moderne. Heureusement car à peine dix ans plus tard, plus personne n'utilisait ces anciennes batteuses stationnaires!

Les promoteurs des énergies fossiles ont les même œillères que ce vendeur; ils s'accrochent à des technologies déjà périmées, à de vieilles croyances selon lesquelles l'énergie vient du pétrole. Au contraire, nos élites doivent endosser les recommandations du 5e rapport du GIEC; si l'humanité ne veut pas subir des changements climatiques catastrophiques, il faut limiter la hausse des températures à moins de deux degrés Celsius. Le Québec, le Canada et le monde doivent se diriger vers une économie post-carbone dans les plus brefs délais. Nous devons renoncer au pétrole.[2]

Tout comme en 1953, la nouvelle technologie existe, mais elle est vilipendée. Mon grand père a compris qu'il fallait délaissier les vieilles méthodes, même si cela impliquait d'abandonner temporairement sa zone de confort. Pour les adeptes des énergies fossiles, promouvoir le pétrole, cette vieille technologie du 20e siècle, tout en utilisant les médias sociaux du 21e siècle est très contradictoire! Est-ce que nos dirigeants auront la même sagesse que mon grand père? Est-ce qu'ils sauront se tourner immédiatement vers les énergies vertes?

Gérard Montpetit

La Présentation, Qc.

Membre du CCCPEM (comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain)

le 15 janvier 2015

1] http://quebec.huffingtonpost.ca/2015/01/07/regie-energie-projet-energie-est-souhaitable_n_6429284.html

2] Le Devoir [Le Canada doit renoncer à son pétrole](#)

Quant au pétrole de Old Harry, les scientifiques croient qu'il faut le laisser dans le sol. Voir <http://www.sierraclub.ca/sites/sierraclub.ca/files/publications/Our%20Marine%20Treasure.pdf>

À la veille de la conférence climatique de Paris, est-ce que la société Québécoise et celles du monde auront la sagesse d'aller immédiatement vers les énergies vertes. Le FMI nous dit que les subventions aux énergies fossiles (mondialement) sont de l'ordre de 10 millions de dollars à la minute. Si cet argent était plutôt dirigé vers les énergies renouvelables???

Aurons-nous la sagesse d'aller immédiatement vers les énergies renouvelables?

Cinquième observation

laisser transiter le pétrole des autres à travers notre territoire.

Le pétrole des schistes du Dakota et des sables bitumineux de l'Alberta ont désespérément besoin de se dé-enclaver et de se rendre sur les marchés mondiaux. Ils sont bloqués vers l'ouest (Northern Gateway et Kinder-Morgan) et vers le sud (Keystone XL). Le seul choix qu'il leur reste, ce sont les bouches-trous de l'est! Ils peuvent utiliser le pipeline 9B d'Enbridge, ou Energy East de TransCanada. Il y a aussi les convois ferroviaires.

Leur objectif est de tripler leur production d'ici 2030. Mais c'est une stratégie industrielle archaïque. Au début de la confédération, exporter des ressources naturelles sans transformation secondaire ou tertiaire était une façon de faire pour une colonie. Mais jamais, au grand jamais une nation industrialisée (USA, Grande-Bretagne, France, etc) n'aurait songé exporter leur matière première sans transformation; c'était une stratégie inacceptable voilà 140 ans. Pourtant, l'ex-gouvernement Harper et les pétrolières ont misé sur cette façon de faire archaïque, désuète, et dépassée. Une chute des prix sur les marchés internationaux et cette façon de faire digne du 19^e siècle ont plongé le Canada en récession et plombé le dollar canadien.

Il y a un peu plus d'un an, M Couillard a dit que, comme nous recevions de la péréquation, il était normal que notre participation au sein de la Confédération soit de laisser passer le pétrole des autres sur notre territoire. Ce genre de penser axé sur « Quand on est né pour un p'tit pain » m'hérisse le poil des bras. Dommage que je n'ai pas le temps de trouver la référence exacte!!!!

Le nouveau gouvernement Trudeau semble dire que , désormais, le processus d'évaluation environnementaux tiendrait compte de la production de GES en aval et en amont de l'oléoduc. Est-ce que cette commission et le gouvernement provincial pourraient cesser de s'aligner sur la politique dépassée du gouvernement Harper et désormais être à la hauteur de la nouvelle politique canadienne???

Que ce soit par train, oléoduc ou pétrolier, laisser le pétrole des autres transiter sur notre territoire, sans aucun bénéfice pécuniaire est un non-sens économique ; laisser notre société prendre des risques environnementaux est une folie! Voici un copier/coller d'un texte que je viens d'écrire au sujet des «bomb trains»

Convois de pétrole : ce n'est pas de nos affaires?

Selon *le Devoir*, le ministre de l'environnement «...David Heurtel a de nouveau refusé vendredi de lancer une étude indépendante sur le transport de pétrole par train, malgré les nombreuses demandes en ce sens, notamment de la Ville de Montréal...»[1]. Pourtant, on sait que le projet de Chaleur Terminals implique qu'il y aura, quotidiennement, deux convois de 110 wagons-citernes transportant 160 000 barils de brut qui circuleront au cœur de nos municipalités. Et ces chiffres ne comptent pas les convois qui déchargeront leur pétrole au terminal Kildair de Sorel-Tracy! Une catastrophe environnementale, humaine et financière comme Lac Mégantic, ce n'est pas assez?

Le projet de Belledune nécessitera 700 convois de 110 wagons de pétrole brut par année, ce qui demandera une production annuelle d'environ 60 millions de barils. L'exploitation, le transport, le raffinage et la combustion de ce pétrole feront augmenter la production de GES (gaz à effet de serre) du Canada de l'équivalent de 24 millions de tonnes de CO² par année, c'est-à-dire l'équivalent de 10 millions d'automobiles. Et ce, au moment où il faut réduire nos émissions de GES pour rencontrer les exigences de la Conférence de Paris et du GIEC; belle contradiction!

Quant à la sécurité du transport ferroviaire en général, «...trois déraillements sont par ailleurs survenus dans le sud-ouest de Montréal depuis 2011. C'est dans ce secteur à forte densité de population que doivent passer les convois qui se dirigeront vers Belledune, sur des voies du CN... »; il y a eu, également, un déraillement sur une voie du CP la semaine dernière.[2] On sait également que deux convois de pétrole ont déraillé l'hiver dernier dans la région de Gogama en Ontario. Et une rapide inspection visuelle des rails du CN à l'intérieur des limites de notre ville de Saint-Hyacinthe n'est pas très rassurante!

Par contre, les propriétaires de Chaleur Terminals au Nouveau-Brunswick affirment que le transport par rail est de juridiction fédérale, et que la production du pétrole en Alberta et le port de Belledune ne se trouvent pas sur le territoire québécois! En autres mots, que ce n'est pas de nos affaires!

Allons bon! La santé et la sécurité de nos citoyens, ce n'est pas de nos affaires? Quarante-sept décès et plus de 400 millions de dommages à Lac-Mégantic, ce n'est pas de nos affaires? Le pétrole lourd dans le lit de la rivière Chaudière, et la contamination possible de la source d'eau de municipalités riveraines comme Lévis, ce n'est pas de nos affaires? Et après la catastrophe, tous, du gouvernement fédéral à la société de chemin de fer, en passant par

les propriétaires du pétrole transporté et les compagnies d'assurances, se renvoient la balle pour mieux nous laisser payer la facture totale!

Pourquoi abdiquer devant cette menace directe au bien-être de la population? Pourquoi ne pas examiner l'impact réel du transport de tout ce pétrole par train sur notre territoire? Serait-ce que les deux lobbyistes de Chaleur Terminals[1] ont plus d'importance aux yeux du gouvernement Couillard et de M. Heurtel que les huit millions de Québécois?

Gérard Montpetit

Membre du CCCPEM (comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain)

Le 3 novembre 2015

1] Heurtel refuse de lancer une étude indépendante sur le transport de pétrole

2] Le SPVM ouvre une enquête criminelle sur le déraillement de jeudi

Sixième observation

contradiction entre actions politiques et la lutte aux changements climatiques

Depuis son élection en avril 2014, je reconnais que le gouvernement Couillard a fait de belles déclarations au sujet de la lutte aux changements climatiques. Les mots «lutte aux changements climatiques» fait même partie du vocabulaire officiel du ministère de l'environnement. À tel point qu'un groupe obscur de l'Ontario lui a décerné un prix pour son leadership en environnement. Comme cible de réduction des GES, on nous dit que le Québec réduirait ses GES de 37% d'ici 2010 et 50% d'ici 2051. Bravo pour ces déclarations.

J'avoue également que l'adhésion à la taxe sur le carbone (Cap and trade) avec l'Ontario, la Colombie-Britannique et la Californie est un pas dans la bonne direction. J'applaudis également le début d'une politique d'électrification des transports.

Comme cible de réduction des GES, on nous dit que le Québec réduirait ses GES de 37% d'ici 2010 et 50% d'ici 2051. Cependant, je constate une impossible contradiction entre ces nobles objectifs et les politiques de ce gouvernement. Faut de temps pour les documenter, je vais les énumérer.

Ces contradictions incluent des projets, grands émetteurs de GES; le financement de l'usine de ciment McInnis de Port-Daniel (et sans BAPE!!!) l'usine d'engrais azoté IFFCO de Bécancour, et le projet STOLT, le financement des cibles qui veulent exploiter le gaz/pétrole de la Gaspésie, et d'Anticosti.

Le refus d'un BAPE au sujet des convois ferroviaires pétroliers, et l'acceptation de la ligne 9B d'Enbridge et une mollesse léthargique devant Energy East feront de nous des complices avec la production massive de GES en amont et en aval de notre territoire.

Comment concilier les belles paroles pour décrire les cibles de réductions de GES qui sont exemplaires et les actions productrices de GES que je viens d'énumérer????????????????????

Puis-je rappeler au gouvernement et à cette ÉES les paroles du dramaturge Pierre Comeille;

Il nous faut des actions et non pas des paroles!

septième observation

un leg empoisonné pour l'avenir

Le dernier rapport du GIEC et 95% des scientifiques sont très explicite. Si on ne réduit pas massivement notre production de GES, l'humanité se dirige directement vers un dérèglement catastrophique du climat; acidification des océans, hausse du niveau des mers, événement climatiques extrême comme sécheresse, inondations, ouragans et pertes des glaciers , source d'eau pour des millions de personnes.

Si nous ne réussissons pas à réduire nos GES pour empêcher un réchauffement du climat qui soit supérieur à 2 degrés celcius, c'est un leg empoisonné que nous léguons aux générations à venir.

Plusieurs scientifique croient que les conditions de vie serait tellement dures que l'on peut envisager la 6e grande extinctions des espèces, dont homo sapiens. Voici, en vrac, quelles références à ce sujet;

[The Anthropocene Review blog: Book review 5 – Elizabeth Kolbert ‘The Sixth Extinction’](#) Posted: 13 Apr 2015

[Have We Passed the Point of No Return on Climate Change? – Scientific American](#) Posted: 13 Apr 2015

[Ocean acidification triggered devastating extinction, study finds.](#) Posted: 10 Apr 2015

[Calamités climatiques, fin de la civilisation: l'apocalypse pour demain | Sciences et santé – lesoir.be](#) Posted: 23 Mar

Pour éviter la 6e grande extinction des espèces , il faut que 80% des énergies fossiles demeurent dans le sol.

C'est pourquoi la conférence de Paris (cop21) est tellement importante. Il faut absolument que ce 80% des énergie fossiles restent où elle sont présentement. Le pétrole et le gaz seront utilisé seulement pour produire des plastiques. Et tans pis pour les Exxon et TransCanada de ce monde. Ils ont misé sur l'énergie des dinosaures; ils disparaîtront comme les Tyrannosaurus Rex voilà 65 millions d'années.

Le choix de l'humanité est claire; ou bien les dinosaures des pétrolières meurent ou l'humanité deviendra, elle-même, une espèce-fossile dans les strates géologiques de l'avenir

recommandation

aller directement vers énergies vertes

Malgré la publicité déconnecté de la réalité de Gaz Métro, le gaz naturel n'est pas un pont vers les énergies vertes. Ce n'est pas une énergie renouvelable! Malgré ce que la publicité tente de nous faire gober, c'est une énergie fossile. Surtout que l'empreinte totale (forage, fracturation, pompage, compression, transport, et combustion) du gaz de schiste est aussi sale et polluant que le charbon selon des chercheurs de l'Université Cornell. N'oublions pas que la majorité du CH₄ de Gaz Métro est du gaz de schiste. (Il y a une minuscule exception à ce que je viens d'affirmer; la seule énergie renouvelable de Gaz Métro est le biogaz issue de l'usine de bio-méthanisation de Saint-Hyacinthe! Mais c'est une poussière de un 1% de la quantité totale du gaz)

Les membres de Non Schiste La Présentation ne veulent pas un plan d'action gouvernemental sur les hydrocarbures. Nous voulons un plan d'action gouvernemental sur la transition énergétique. La métaphore au sujet de «la sagesse d'évoluer» est le centre de notre recommandation. Tout comme le monde de la machinerie agricole a été bouleversé par une révolution technologique durant les années cinquante, le monde de l'énergie est en train d'entamer une révolution. Des révolution technologiques plus récentes, ça existe. Comparons un téléphone cellulaire de 1992 avec ceux d'aujourd'hui. La voiture Tesla et la batterie de storage d'énergie seront probablement aussi révolutionnaires que les transformations des téléphones cellulaires.

Ceux qui n'auront pas la sagesse de prendre le tournant seront laissé pour compte. En pariant sur les énergies fossiles, les «dinosaures» du passé risquent de perdre 100 trillion de dollars.

[Citigroup sees \\$100 trillion of stranded assets if Paris succeeds](#) Posted: 24 Aug 2015

Comme le dit l'encyclique «Laudate si», nous devons aller vers le bien commun. La population en général et les transformations technologiques sont en avance sur les dinosaures du pétrole et les gouvernements. Est-ce que le lobby pétrolier, pour des raisons égoïstes, réussiront à empêcher la transformation nécessaire à cop21? Le gouvernement Harper ne peut plus nuire; mais il y a tellement d'autres ennemis du bien commun!

La conférence de Paris doit réussir,, si nous voulons que l'humanité ait un avenir. Malgré la fusillade du 13 novembre de hier, il faut garder espoir que l'humanité ne s'autodétruira pas. Nous sommes sensé être plus intelligents que des lemmings qui se lancent dans la mer dans un geste de suicide collectif.

Aurons-nous la sagesse d'aller immédiatement vers les énergies renouvelables?